

# LA CASELLE ENCHÊNÉE



ASSOCIATION DE SALVEGARDE DE  
L'ENVIRONNEMENT DU PAYS DE  
LALBENQUE



## OGM Danger

Un article récent de François Besson, publié en juillet dernier dans *La Dépêche du Midi*, a révélé que « ce ne sont pas moins de 17 hectares d'organismes génétiquement modifiés qui poussent dans le Lot », et plus précisément dans les cantons de Cahors, Castelneau-Montratier et Lalbenque. Rien que pour le canton de Lalbenque, on recense 6 h 53 de culture de maïs génétiquement modifié. Aucun des acteurs et des institutions directement impliqués dans la mise en culture d'OGM ne semble, d'après l'auteur de l'article, être capable de localiser les parcelles concernées. L'ASEL confirme cet état déplorable car personne n'a pu, à ce jour, nous renseigner sur la localisation précise de ces cultures sur le canton. Ni le conseiller général, ni le président de la Communauté de Communes, ni les différents maires interrogés n'ont pu répondre à notre demande. Comment en est-on arrivé là ?

La question de la localisation de parcelles semées en OGM à des fins commerciales ou expérimentales ainsi que de l'information du public, est régie par la directive européenne 2001-18 dont le gouvernement français aurait dû assurer la transposition au plus tard le 17 octobre 2002. La France ne s'étant pas exécutée, la Commission européenne avait saisi la Cour de justice des Communautés européennes en demandant qu'une amende de 38 millions d'euros et une astreinte de 366 744 euros par jour de retard lui soit infligées. Le gouvernement français a donc consenti à effectuer cette transposition, mais par décrets et arrêtés (publiés au Journal officiel de la République française du 20 mars 2007), privant ainsi les élus et les associations écologistes des débats qu'il s'était pourtant engagé à organiser. Les associations (le CRII-gen, Info'GM, Greenpeace) estiment que cette transposition, sur la forme et sur le fond, ne règle en aucun cas les problèmes posés par les risques de contamination et que la distance de sécurité entre parcelles OGM et non OGM (50 mètres) n'est absolument pas suffisante. Pierre-Henri Gouyon, chercheur au Museum d'histoire naturelle et membre du conseil scientifique du Comité de Recherche et d'Information Indépendante sur le génie génétique (CRII-gen) déclarait récemment sur cette question (Le Monde du

14 octobre 2006) : « On a découvert avec surprise qu'une partie du pollen du maïs pouvait monter dans l'atmosphère jusqu'à 1000 mètres et se redéposer à des kilomètres ». Quant à l'information du grand public prévue par la directive européenne, elle est assurée grâce à un **registre national** recensant le nombre, la surface et la localisation des parcelles OGM, mais **uniquement à l'échelle du canton** ; ce qui, et contrairement à ce que prévoit la directive européenne (article 25), **ne permet à personne d'accéder à une connaissance précise de l'emplacement de ces parcelles.**

L'impossibilité pour le public et plus particulièrement pour les riverains de localiser ces parcelles pose des problèmes essentiels en matière de protection et de santé des populations et donc de responsabilité puisqu'une étude récente, réalisée sous la direction de Gilles-Eric Séralini, Professeur de Biologie moléculaire à l'Université de Caen et Président du conseil scientifique du CRII-gen, sur le maïs MON 863 commercialisé en France, a donné pour la première fois au monde les résultats suivants : « Nous observons que la consommation des rats nourris au MON 863 a provoqué de légères variations de croissance significatives, différentes selon la dose et le sexe (...) Les mesures chimiques révèlent des signes de toxicité hépatorenale, marqués également par des sensibilités différentes chez les mâles et les femelles. Les tricyclérides sanguins augmentent de 24 à 40% chez les femelles (...); les excréments urinaires de phosphore et de sodium diminuent chez les mâles de 31 à 35% pour les résultats les plus importants significativement reliés au traitement OGM en comparaison des 7 régimes testés (...); avec les données présentes, il ne peut pas être conclu que le maïs transgénique MON 863 est un produit sain ». (1)

Le suicide récent de cet agriculteur du canton de Bretenoux qui avait accepté de mettre quelques hectares de son exploitation en culture O.G.M vient donner à ce débat une tournure dramatique. Il ne s'agit pas d'exiger la suspension des recherches sur les OGM, mais au contraire de les développer et de les approfondir avant d'accepter l'extension irresponsable de leur mise en culture et de leur commercialisation. La vigilance et donc le droit à l'information du public en la matière sont donc l'affaire de tous et le devoir des élus est de tout mettre en œuvre pour que ce droit soit respecté.

Y D



Une bonne nouvelle semble se profiler à l'horizon des différents projets d'aménagement de la commune de Lalbenque : le remplacement de l'actuelle station d'épuration devenue trop petite pour faire face à l'augmentation de la population par une nouvelle station aux concepts totalement différents de l'actuelle puisque le conseil municipal va probablement opter pour la solution du lagunage.

Une fois n'est pas coutume ! Nous saluons cette décision que l'ASEL espérait depuis des années dès qu'elle a su qu'il fallait remplacer l'actuelle station. Outre que cette station va avoir une capacité d'épuration de 1000 habitants au lieu des 400 actuels, cette technique rentre tout à fait dans le cadre des nouvelles technologies qui respectent au mieux l'environnement. Prenons le temps dans ce numéro de la **CASELLE ENCHÊNEE** d'en donner les principaux avantages.

Le lagunage est une technique d'épuration des eaux usées par voie naturelle. Le fonctionnement est simple : une station de lagunage, ce sont d'abord une succession de plusieurs bassins ( trois en l'occurrence pour Lalbenque ) de 1,20 à 0,50 mètres de profondeur dans lesquels l'eau s'écoule de façon gravitaire, du plus élevé au plus bas. Les eaux usées arrivent d'abord dans des prétraitements : dégraisseurs, déshuileurs, déssableurs qui sont chargés d'éliminer les particules solides et les graisses. Les premiers bassins sont des bassins à micro-organismes où les bactéries contribuent à la dégradation des matières organiques contenues dans les eaux usées. L'eau transite ensuite dans des bassins moins profonds à macrophytes avec soit des iris, des roseaux, des joncs...Ceux-ci absorbent les éléments minéraux issus de la dégradation de la matière organique et s'en servent pour leur croissance. L'eau qui sort de ce système est normalement de bonne qualité et conforme aux normes concernant les paramètres d'épuration.

Ce système présente de multiples avantages. Il est économique : la construction d'une station de lagunage coûte en général un tiers moins cher qu'une station classique mais la rentabilité est surtout visible pour l'entretien, moins coûteux, moins long et ne demandant pas de personnel qualifié. C'est un procédé écologique : les bassins de lagunage où sont présents de nombreux macrophytes développent tout un écosystème. Les végétaux aquatiques servent de support et de nourriture à une faune nombreuse (oiseaux, amphibiens, insectes ..) qui contribuent à accroître la biodiversité du secteur. Ce système ne nécessite aucun raccordement électrique. Et, dernier avantage : il s'intègre parfaitement dans le contexte paysager. Le seul inconvénient que l'on peut relever, c'est la nécessité de « faucarder », c'est-à-dire de couper régulièrement les roseaux ou les joncs, au moins une fois par an, en hiver de préférence.

Le projet semble bien avancé et nous demandons à la municipalité de ne pas changer d'avis de telle sorte que la mise en place de cette station de lagunage soit réalisée avant la fin de l'année 2008.

D P

Il faut être particulièrement audacieux, voire parfaitement inconscient, pour oser emprunter à pied ou à vélo la Départementale 6 qui va de Lalbenque à Cahors et réciproquement. Face à l'importance du trafic et à la vitesse excessive d'au moins 2 véhicules sur 3 dont beaucoup roulent à 100 kms/heure ou plus, la sortie du chemin de Vialaret et la descente de la côte qui borde le château de Cieurac s'avèrent particulièrement dangereuses. Il ne fait pas bon, en particulier, emprunter cette route entre midi et 13 heures et 18 et 19 heures, moment du retour au domicile de personnes particulièrement pressées. Encore qu'il puisse arriver, le samedi matin, d'être doublé, en direction de Cahors, par une voiture atteignant à coup sûr les 120 kms/heure. Contrairement à ce que l'on pourrait hâtivement considérer, ces excès de vitesse concernent tous les types de véhicule, petits ou gros, puissants ou non, les fourgons et les taxis, et sont assez bien répartis tant entre les deux sexes que par classes d'âge. Réjouissons-nous néanmoins car, bien que plusieurs accidents graves se soient déjà produits ou qu'il soit devenu coutumier d'identifier des traces de pneus conduisant inéluctablement au fossé, il semble que nous n'ayons, pour le moment du moins, à déplorer la mort d'aucun pèlerin. Rappelons encore que l'on retrouve le plus souvent le véhicule qui a effectué un dépassement en trombe immobilisé au rond-point de l'entrée de Cahors, les 20 à 30 secondes gagnées par l'as du volant au risque de provoquer un accident ou un carambolage ayant été dévorées par le ralentissement engendré par la densification du trafic et la présence d'obstacles dans les 800 derniers mètres avant l'arrêt fatal. Tout ceci est bien connu, de même que les quolibets dont on accable systématiquement le conducteur déterminé à résister au phénomène contemporain d'accélération aussi apparemment universelle qu'en réalité parfaitement illusoire. Rien, absolument rien, ne semble susceptible de convaincre les « écraseurs de champignon » qu'ils participent plus que quiconque au changement climatique qui, en engendrant le réchauffement de l'atmosphère et l'intensification des sécheresses dans les pays du Sud en particulier, est pour une bonne part à l'origine des terribles incendies ayant déjà occasionné la mort de plus de 60 personnes en Grèce. Peu de gens en effet, parmi ceux qui consacrent des sommes considérables à l'achat, l'assurance et l'entretien de leur voiture, sont prêts à admettre que la manière la plus rapide de traverser Paris est, comme toutes les études l'ont confirmé, de le faire à pied !

Y D



Fidèle à la tradition, **LA CASELLE ENCHÊNEE** distribue à chaque numéro des cartons rouges pour des manquements évidents aux règles élémentaires de l'environnement. Par contre, elle salue également par des cartons verts les efforts dignes d'être soulignés et encouragés.

## CARTONS ROUGES

**LA CASELLE** s'attarde aujourd'hui sur une maison bien connue des lalbenquois qui se trouve en plein cœur du village, sur la place principale, et qui fait véritablement office de verrue dans un cadre globalement agréable...malgré la

présence de l'architecture osée de la Maison Communautaire. Ce ne sont pas les lalbenquois qui sont le plus gênés par ce spectacle désolant car on s'habitue à tout, même à la laideur... mais plutôt les touristes qui sont choqués de voir cette bâtisse immonde en plein cœur d'un village réputé pour sa gastronomie et dont on vante le cadre de vie. Les propriétaires, s'ils le peuvent, devraient faire un minimum d'effort civique pour faire disparaître cette verrue en finissant les travaux de rénovation commencés depuis des lustres. Quant aux Pouvoirs Publics, ils ont aussi leur part de responsabilité en laissant faire...ou plutôt en laissant ne rien faire !



région. Il semblerait, en réalité, que le lotisseur ait été contraint de réaliser ces murets d'un coût de 80 000 euros car la propriétaire du terrain sur lequel va se construire ce lotissement avait exigé, dans son cahier des charges, la construction de ces murets. Nous ne pouvons que nous en féliciter ! Par contre, il semblerait que les murets ne soient pas un appât suffisant pour faire affluer les futurs propriétaires qui, selon la rumeur, ne se bousculent pas au portillon. L'ASEL qui a dénoncé ce projet, ne va pas s'en plaindre, ni la majorité des lalbenquois qui étaient très attachés à ce cadre verdoyant autour du pigeonnier et qui était, autrefois, une des meilleures cartes de visite pour le village. Mais on a laissé faire n'importe quoi, illustration évidente de tout le gâchis que l'on peut constater à Lalbenque en matière d'urbanisme.



## CARTONS VERTS

**LA CASELLE** tient à saluer l'effort de la municipalité qui a enfin réalisé un début de tentative pour cacher au mieux les fameuses poubelles vertes et grises dans le village. L'ASEL avait demandé depuis longtemps des petits abris, avec un joli toit, mais le prix pour de telles réalisations semble au-delà des possibilités budgétaires de la commune. Les dalles en béton pour poser les poubelles ainsi que les barrières en bois pour les cacher au mieux sont déjà un net progrès par rapport à la situation existante où les poubelles dégoulinantes de déchets étaient à la vue de tous les passants, autochtones ou étrangers. Sur la cinquantaine de points de ramassage des ordures sur la commune, seule une dizaine ont été aménagés un peu plus proprement. C'est un début encourageant qu'il faut continuer dans les campagnes au fil des mois qui viennent.



Une fois n'est pas coutume, l'ASEL félicite le lotisseur propriétaire du terrain du lotissement du pigeonnier pour la réalisation des centaines de mètres de murets pour faire de ce lotissement un ensemble de maisons un peu différent des autres lotissements que l'on trouve un peu partout dans la

## NETTOYAGE ET REMISE EN VALEUR DU PETIT PATRIMOINE

Comme nous le faisons depuis plusieurs années, l'ASEL se propose de passer quelques heures à nettoyer et remettre en état une ou deux ou trois gariottes sur le canton, tout particulièrement celles qui sont les plus en vue au bord des routes départementales ou des chemins de randonnée très fréquentés...pour que ce pays reste fier de son petit patrimoine trop longtemps laissé à l'abandon.

**Cette année, c'est la date du samedi 22 septembre qui a été retenue pour réunir les volontaires qui voudraient bien consacrer un après-midi de bénévolat pour participer à cette opération.**

En fonction du nombre de bras disponibles, plusieurs gariottes pourraient être remises en valeur ainsi que le nettoyage du « puits du crime », sur la commune de Laburgade où avait été assassinée, par noyade, dans la nuit du 6 au 7 août 1871, une habitante de la commune. Sordide histoire ancienne qui a marqué les mémoires au point d'être racontée brièvement sur une stèle, à côté du puits.

**Venez nombreux pour un après-midi de travail dans la bonne humeur, avec quelques outils de débroussaillage et, pour ceux et celles qui le désirent, nous pourrions partager ensemble le repas du soir, de façon conviviale. Rendez-vous à 14 heures, sur la place du Mercadiol, en face des pompiers.**

# Histoire de moulin

Avant, l'hiver, au coin du feu, on cassait des noix. Mais que faisait-on de toutes ces noix ? Tenez, lisez cette belle histoire.

*Nous sommes dans les années 1940/1950*



C'est le soir. Au coin du feu, des femmes racontent les derniers ragots du village tout en cassant des noix. A plusieurs, le travail est moins pénible ! Des milliers de cerneaux de noix voient le jour les uns après les autres, et s'entassent dans des paniers.

Le lendemain, on les porte au moulin. Celui de Fontvieille à Varaire, par exemple. C'est là que tout commence.

Un petit garçon de 7 ans rentre de l'école, à pieds, avec ses gros sabots. Il n'a pas le temps de s'amuser, son père l'attend au moulin, avec sa grand-mère et 4 hommes.

Le cheval Pompon y est aussi. Le petit garçon pose son cartable et entame sa corvée du soir : faire avancer Pompon pour qu'il tire la meule qui doit écraser les cerneaux de noix.

Ensemble ils tournent, tournent, tournent encore. Parfois l'enfant s'arrête pour repousser au centre la pâte qui s'écarte : il ne faut pas qu'elle tombe par terre.

Puis il reprend sa marche circulaire.

Pompon a un collier à grelots autour du cou depuis qu'il a été surpris à l'arrêt. Le père a l'ouïe fine, il écoute le son des grelots : tant que le grelot tinte, c'est que le cheval avance et que le petit garçon travaille. Le temps est précieux, les clients attendent.

La phase de broyage est la première étape.

Ensuite, la pâte obtenue est récupérée dans un récipient de bois puis transvasée dans une grande bassine de cuivre au-dessus d'un feu.

C'est la grand-mère qui occupe ce poste de travail. Elle fait chauffer la pâte en la remuant inlassablement avec une grosse cuillère en bois. 70 degrés, pas plus.

Puis on place la pâte dans le pressoir. C'est là que les hommes interviennent, poussant et tirant de toute leur force sur la grosse vis à bras. Le liquide qui s'écoule du pressoir est l'huile de première pression, une huile de première qualité. Elle sera vendue après mise en bouteille.

A cette époque, on ne gaspille rien ! Le résidu de la première pression (le tourteau) va encore servir. Il va constituer le goûter-

un peu amer, certes - pour un enfant affamé. Ou bien servir à récompenser les animaux. D'autres fois, on le remet à chauffer avec des cerneaux de noix de mauvaise qualité (secs, véreux) auxquels on mélange un peu d'huile de première pression, afin d'obtenir une huile de second choix, très forte, quasiment immangeable. Les riches l'utilisent comme combustible d'éclairage et les pauvres la consomment.

Aujourd'hui, le moulin ne fonctionne plus.

Pour lui, le temps s'est arrêté en 1956.

Il est devenu un musée, que le petit garçon de l'époque, qui a bien grandi et qui s'appelle Monsieur Lamouroux, se plaît à faire visiter.



S R

## LIBRE PROPOS....

## HUMORISTIQUE



Il se trouve que je viens régulièrement de Paris rendre visite à mon frère qui possède une magnifique maison ancienne près de Lalbenque. L'environnement s'est peuplé autour de chez lui de maisons rationnelles, plus ou moins réussies, mais qui dans l'ensemble ne polluent pas le paysage. Et maintenant, je découvre une étonnante construction à l'entrée du village!

### D'où mes questions :

- 1) Le concept de l'architecte me laisse songeuse. Je découvre une sorte de grand chalet qui ne déparerait pas en Suisse. A ceci il convient de rajouter une sorte de pont à l'entrée qui fait supposer que l'architecte aime non seulement la Suisse mais les bateaux et la mer... N'ayant trouvé dans le Lot aucune pente neigeuse ni aucune vague océane, notre architecte a persisté pour construire un projet peut-être "surréaliste". Sauf que les surréalistes, Bataille, Desnos, Vaché, étaient provocateurs, allaient à l'encontre des idées reçues, mais avaient surtout du talent, ce qui fait défaut ici. Je lui suggère de construire un igloo en Grèce, peut être avec réussite.
- 2) L'utilisation des matériaux de cette maison est également intrigante, dans une région où des pierres admirables existent...sauf à être sponsorisé par une entreprise suédoise.
- 3) Son lieu est symbolique, à l'entrée de Lalbenque, place de la BASCULE ! Bascule d'influences, d'intérêts privés ou publics ? En tout cas, la place de la Bascule a basculé pour ne plus maintenir son environnement architectural ancien.

N CL

**BULLETIN D'ADHESION:10euros par an**

**NOM :**

**Prénom :**

**Adresse:**

**Pour nous contacter:**

**A S E L**

**Mairie de Lalbenque**

**46 230 Lalbenque.**

**Tel: 05 65 31 75 91**

**Ou: 05 65 24 72 20 - 05 65 24 73 52**